



Stratégie scientifique du Parc national des Pyrénées

Historique de l'activité de connaissance

L'activité scientifique au sein du Parc national des Pyrénées n'a pas toujours été conduite avec le même objectif ni avec les mêmes moyens et les champs étudiés n'ont pas, non plus, toujours été les mêmes. En presque 50 années d'activités, le Parc national des Pyrénées a connu globalement une hausse importante de son activité de connaissance qui a contribué à améliorer fortement la connaissance du patrimoine de son territoire. En parallèle, il semble que les objets de connaissance eux-mêmes se soient beaucoup diversifiés. Enfin, le contexte global qui accompagne ces évolutions a lui aussi profondément changé depuis la création du Parc national.

Cette histoire complexe mérite d'être interrogée un peu en détail. Sans entrer dans une étude exhaustive, il est utile aujourd'hui de faire le point sur les travaux produits grâce ou avec le Parc national ou sur son territoire.

Il est aussi nécessaire de faire l'histoire des besoins de connaissance et de connaître les outils mis en œuvre dans ce contexte. Les liens avec la recherche institutionnelle et en particulier avec l'université seront aussi riches d'enseignements.

Afin d'être utile à la démarche de stratégie scientifique, ce travail doit nécessiter une recherche approfondie. Les résultats présentés dans cette brève note ne sont qu'une ébauche de ce qui doit être entrepris. Néanmoins, l'ébauche de ce travail nous permet de dresser les grandes lignes de l'histoire scientifique du territoire.

1. Une intégration progressive des activités de connaissance

Dès leur origine, les parcs nationaux sont pensés comme des territoires d'excellence en matière de connaissance. La création des parcs, au niveau national a été portée entre-autre par des scientifiques locaux, des universités qui ont considéré ces nouveaux espaces comme des terrains privilégiés de recherche pour leurs laboratoires.

Les actions de connaissance et de recherche à l'origine se développent sur le territoire grâce au conseil scientifique (CS) du Parc national des Pyrénées. A la création du Parc national des Pyrénées, il n'y avait pas de service scientifique pour piloter et coordonner les actions de connaissance. Ce sont les membres du CS qui s'emploient à établir un programme de travail pour engager un état des lieux ou d'inventaire du patrimoine. Les thèmes retenus doivent beaucoup aux disciplines scientifiques représentées au CS. Le Parc national des Pyrénées se retrouve en position de commanditaire et de financeur. Hormis quelques suivis de la faune locale (isard, vautour fauve, grand tétras, ...) réalisés à l'initiative d'agents de terrain, les études sont effectuées par des laboratoires de recherche. Cette organisation conforte l'externalisation quasi entière des missions de connaissance.



Les équipes du Parc national des Pyrénées sont sollicitées principalement pour apporter leur concours pour le transport de matériel, les infrastructures et le guidage des chercheurs. Un inspecteur de terrain de formation scientifique effectuée cependant de 1967 à 1991 des travaux naturalistes sous la houlette du CS. Il se charge à partir de 1978 d'organiser, en lien avec le CS, les inventaires floristiques et faunistiques ainsi que les travaux de cartographie. Les agents de terrain souvent formés par les membres du CS participent dès lors activement aux inventaires. Ce n'est qu'en 1982 qu'une amorce de service scientifique est constituée. Il est composé d'un scientifique et d'une assistante. En 1984, la création d'une commission scientifique permet de faire émerger un début de stratégie sur la faune.

Les premiers documents de gestion et de programmation du Parc national des Pyrénées ne font pas état de besoins de connaissance identifiés. Ils se bornent à donner des indications en termes de mise en valeur de la zone dite « périphérique ».

La protection des richesses naturelles et la protection de la zone dite « centrale » est affirmée comme une priorité du programme d'aménagement 1981–1985, qui voit l'affirmation de nouvelles orientations parmi lesquelles la connaissance scientifique est clairement identifiée.

Cette orientation restera une priorité de tous les programmes d'aménagements successifs. Elle sera clairement réaffirmée dans le programme d'aménagement couvrant la période 1986–1990 qui insiste sur la gestion de la faune par la connaissance et le suivi des espèces réputées en situation critique.

Ce besoin de connaissance est également porté comme une priorité du programme d'aménagement 1998–2002 qui lance les bases d'une réflexion sur la structuration de l'information et la création d'un système d'information géographique. Au cours de cette période, la réflexion sur l'émergence d'un Conservatoire botanique pyrénéen prend forme. Elle s'accompagne de programmes spécifiques de connaissance de la flore. Le rôle important pris par le Parc national des Pyrénées dans le développement de la politique « Natura 2000 » a également impliqué, dans cette période, le développement important de connaissances et de compétences internes en matière de connaissance des habitats naturels.

Cette montée en puissance forte d'une activité propre en lien avec la connaissance s'est développée de manière quasi continue en mobilisant un personnel permanent et temporaire au siège de plus en plus nombreux et de plus en plus divers. Au tournant des années 2000, par exemple, le Parc national des Pyrénées possède enfin un service scientifique structuré et compétent en matière de faune, de flore et d'habitats naturels. La connaissance se développe alors dans des domaines naturalistes de plus en plus divers (flore inférieure, fonge, invertébrés, habitats...). Le service scientifique pilote alors en propre, ou en collaboration avec l'université, une recherche de plus en plus vaste. Ce niveau d'activité a du mal à se maintenir, notamment pour des raisons de financement et de pérennisation de personnels. Et la capacité à conforter ce haut niveau d'activité de recherche est compromise.

Une réflexion débute au moment de la rédaction du programme d'aménagement 2005–2009 sur la place que doivent prendre les activités de recherche au sein de l'établissement Parc national des Pyrénées.

De nouveaux objectifs sont définis à cette époque et la place de la connaissance est clairement redéfinie. Les excès d'une connaissance qui a pu paraître trop fondamentale conduisent à faire une distinction entre une connaissance au service de l'identification des enjeux, du suivi et de la gestion que le Parc national doit piloter et une recherche à laquelle le Parc national doit contribuer. Cette distinction fondamentale reste aujourd'hui l'axe sur lequel se pensent et se mettent en œuvre les actions de connaissance au sein du Parc national des Pyrénées.

2. Un champ d'investigation toujours plus étendu

2.1 Depuis la connaissance du patrimoine naturel ...

Une première période d'inventaires et une longue phase de structuration

L'histoire de la connaissance générée au Parc national des Pyrénées à des fins de gestion débute par la mise en place de protocoles d'inventaires gérés en propre. Ces protocoles sont le plus souvent associés à des outils de gestion et d'échanges de données qui se structurent progressivement en un SIG. Cependant plusieurs niveaux de saisie de données, de production et de validation conduisent parfois à une perte d'information et de l'historique préjudiciable à la connaissance elle-même.

Comme on peut s'y attendre, c'est à des inventaires de grande faune que le personnel du Parc national des Pyrénées se consacre dès les années 70. Une base Isard et un protocole de comptage sont élaborés. S'en suivent des bases spécifiques pour chaque groupe étudié (ours, vautours, ongulés, galliformes, chiroptères, batraciens...). Au début des années 2000 un gros effort d'inventaire d'espèces et de cartographie des habitats et des espèces relevant de la Directive européenne est engagé par le Parc national des Pyrénées lors de la réalisation des diagnostics préalable à l'élaboration des Docob. L'effort concerne principalement les sites Natura 2000 de la zone cœur.

A partir de 2005, une démarche d'amélioration de la collecte des données est engagée pour favoriser une meilleure intégration des données dans les bases (base de données occasionnelles).

Avec l'émergence de la réflexion sur la création d'un Conservatoire botanique initiée par le Parc national des Pyrénées, une base flore est créée en 1995. Elle permet de recueillir les données d'inventaire issues d'un programme de connaissance concernant quelques espèces (subulaire aquatique, aster, aconit panaché, adonis des Pyrénées, etc.) basé sur une approche « espèces à statut » de la flore vasculaire. A partir de 1998 (programme d'aménagement 1998-2002), un véritable programme d'inventaire de la flore vasculaire est défini et mis en œuvre. Une cinquantaine d'espèces prioritaires est répertoriée sur le territoire du Parc national des Pyrénées. Des inventaires exhaustifs sont engagés sur certains milieux peu prospectés et riches en espèces (falaises). Cette nouvelle politique donne lieu à une action forte de formation du personnel de terrain et par la structuration au siège d'un poste de chargé de mission flore. Avec la création du Conservatoire botanique pyrénéen en 1999, une activité flore persiste cependant au sein du Parc national des Pyrénées.

En ce qui concerne la flore non vasculaire (bryophytes, lichens, algues) les inventaires ont réellement débuté en 2001 avec la démarche de diagnostic et d'élaboration des Docob des sites Natura 2000. Ils ont porté essentiellement sur les bryophytes avec une priorité donnée sur les sites Natura 2000 et les milieux d'altitude peu connus.

Enfin avec le démarrage de la démarche ABC, un inventaire plus exhaustif de la biodiversité (remarquable et ordinaire) est lancé depuis 3 ans sur une dizaine de communes. Cette démarche privilégie par ailleurs une démarche partenariale et participative.

Les suivis

Les premières actions de veille ou de suivi sur quelques espèces de faune jugées prioritaires ont été réalisées peu après la création du Parc national des Pyrénées à l'initiative de membres du CS et de certains agents. Ces initiatives permettent aujourd'hui de disposer de suivis sur le long terme sur un certain nombre d'espèces (isard, ours, vautours, grand tétras, etc.).

En 1997 ont lieu les premières intégrations de suivis prévus dans les Plans nationaux d'action (Gypaète). De 1998 à 2000, des actions de suivi, en réponse à des questionnements du monde agricole, sont mises en place pour suivre les dommages générés par la faune sauvage (sangliers, vautours fauves).

En 2002, d'autres veilles sont mises en place sur certaines espèces patrimoniales (chiroptères, loutre,...). A partir de 2008, une démarche d'amélioration de la robustesse des protocoles de suivi est engagée pour améliorer la qualité des données produites et les potentialités d'analyse (grand tétras, ...). Certains protocoles sont abandonnés (suivi colonisation loutre) du fait de la colonisation quasi totale du territoire par cette espèce.

La majorité des suivis de population pour identifier les tendances portent uniquement sur des vertébrés, pour certains depuis 40 ans (vautours fauves, isards).

Les suivis flore sont plus récents et ont véritablement démarré en 1999. L'absence d'un chargé de mission flore associée à une motivation et des compétences moins fortes sur le terrain que pour la faune explique ce décalage. Ils ont porté principalement sur la démographie des populations de 24 espèces patrimoniales (espèces rares et endémiques). Ces suivis ont été renforcés dans les programmes d'aménagement suivants.

Peu de suivis liés à des actions de gestion ont été réalisés en dehors des actions menées sur la subulaire aquatique, les amphibiens et les sites de nourrissage pour le gypaète.

Quelques suivis ont été mis en place sur les habitats. Les premiers ont concerné en 2000 des suivis de piétinements de tourbières, d'abandon de pâturages ou des glaciers. Depuis 2008, une réflexion a été

engagée pour définir la politique de suivi des habitats au regard notamment des enjeux et des démarches telles que Natura 2000. A partir de 2009, la collaboration s'est intensifiée avec le monde de la recherche pour mieux comprendre le fonctionnement et l'état de conservation des zones humides du Néouvielle et mettre en place des indicateurs de suivi pour évaluer l'évolution des milieux, Depuis 2010, un travail de réflexion autour des protocoles de suivis scientifiques des zones humides, des milieux tourbeux et des pelouses a permis de structurer et de mettre en place des suivis plus robustes.

Sur le volet gestion quelques rares suivis ont été mis en place (tourbière d'Aumar après mise en défens suite à un piétinement trop important). Ceux mis en place en 2000 pour suivre l'impact de l'écobuage sur la flore et la faune (orthoptères et faune du sol) n'ont pas été poursuivis.

2.2 ... Jusqu'à la connaissance des activités socio-économiques et du patrimoine culturel

C'est avec la création, en 1993, d'un service développement que des actions de connaissance des activités socio-économiques ont été mises en place par le parc national. Cela a commencé avec un état des lieux de la fréquentation touristique estivale de la zone centrale du Parc national et de la Réserve naturelle nationale du Néouvielle en 1996. La fréquentation touristique estivale a fait l'objet d'un suivi annuel depuis lors avec des bilans complets réalisés tous les 5 ans (2001, 2006 et 2011). Il fait l'objet d'un protocole interparcs. Depuis 2012, le Parc national des Pyrénées expérimente la mise en place d'un protocole de suivi de la fréquentation hivernale.

Au début des années 2000, au travers des financements du Contrat de plan Etat Région, des actions de connaissance de l'histoire humaine sur le territoire ont été soutenue par le parc national. Elles ont été réalisées par des laboratoires de recherche.

Parmi les collaborations les plus fructueuses, on peut citer un programme relatif à la connaissance de l'occupation du territoire basé sur l'étude de l'archéologie pastorale. Une recherche approfondie et pluridisciplinaire (paléoécologie) est menée, en collaboration avec le Parc national des Pyrénées, depuis plusieurs années afin de comprendre et reconstituer l'évolution des écosystèmes soumis aux effets conjugués de l'homme et du climat.

Des partenariats établis avec les CAUE à partir de 1998 ont conduit, entre autre, à des inventaires du petit patrimoine vernaculaire sur l'ensemble des communes du parc national. Ils ont été réalisés vallée par vallée avec une valorisation systématique (Aspe en mai 2003, Ossau en juillet 2005, Bagnères-Campan en janvier 2009, Luz-Gavarnie en mai 2004, Argelès-Cauterets en janvier 2006). En 2012, les éléments de patrimoine inventoriés ont été localisés et intégrés dans le SIG.

Des actions plus opportunistes ont permis au Parc national des Pyrénées de s'associer à des études sur l'histoire des transhumances, les cueillettes de plantes ou la fabrication traditionnelle de paniers.

Suite à la mise en place d'un projet interparcs d'atlas, le Parc national des Pyrénées crée un poste SIG en 1997. La réalisation de cet atlas, publié en 2000, sera l'occasion, pour la première fois, de faire une synthèse de la connaissance des patrimoines naturels mais aussi culturels ainsi que des activités socio-économiques. Sur la base de ce travail sur l'atlas et afin de poursuivre le développement du SIG, de nombreuses données provenant de diverses structures ont été acquises et intégrées au SIG du parc national. Elles ont permis d'améliorer la connaissance du territoire, notamment sur la zone périphérique (IFN, données IGN, INSEE, RGA, Météo France, Unités pastorales...). A partir de là, des bases de données ont aussi été développées pour structurer les données collectées par les agents du parc national.

Plus récemment, une déclinaison thématique sur le pastoralisme a été réalisée avec la publication d'un atlas interparcs en 2012 pour lequel de nombreuses données ont été récupérées ou mises à jour (unités pastorales, effectifs troupeaux, origines géographiques des éleveurs).

L'élaboration de la charte en 2009 a été l'occasion de réactualiser et compléter l'ensemble des données pour la rédaction du diagnostic de territoire. En particulier, des données nouvelles ont été analysées par un bureau d'étude sur la population humaine (démographie, déplacement,...).

Avec la création en 2010 d'un poste de chargé de mission culture, des missions de connaissance du patrimoine culturel donnent lieu à des partenariats régionaux nouveaux pour l'inventaire de certains éléments du patrimoine matériel.

3. Un travail toujours plus partagé

Depuis la mise en œuvre des premières études jusqu'à aujourd'hui, le contexte des conditions d'acquisition de données a considérablement évolué. Le contexte de crise dans lequel nous évoluons se traduit par une diminution toujours plus importante de moyens humains et financiers et, partant de là, de la capacité de l'établissement à agir. Il s'ensuit une réelle volonté de mutualiser l'action de connaissance en limitant la mise en œuvre de la recherche à des actions réellement utiles à la préservation du patrimoine et à la gestion du territoire. Depuis les années 2000, les partenariats ont été développés avec la recherche, les partenaires techniques et associatifs.

Des tentatives de rendre l'action plus cohérente et plus efficace voient donc le jour depuis une dizaine d'années. Elles sont notamment développées par Parcs nationaux de France qui tente une harmonisation des protocoles d'inventaire et de saisie.

En parallèle, plusieurs tentatives de création d'un outil centralisé de gestion de la donnée naturaliste au niveau national ont vu le jour pendant cette même période. Les parcs nationaux et le Parc national des Pyrénées en particulier ont été associés à cette démarche en lien avec une importante économie d'échelle.

Plus récemment, l'émergence d'un programme spécifique en lien avec la connaissance du patrimoine culturel nous a conduits à établir une convention de travail avec la région Midi-Pyrénées afin de disposer d'outils standardisés d'inventaires et de gestion de données. La mise en œuvre de cette collaboration contribue à une plus grande efficacité du travail et garantit que les données produites par l'établissement seront standardisées et conservées sous un format pérenne. Il y a dans cette démarche une volonté affirmée de partenariat et de collaboration au service de la connaissance.

Pour terminer, on évoquera le rapport renouvelé que l'établissement Parc national des Pyrénées entretient désormais avec son territoire, depuis la loi de 2006 et la rédaction des chartes. Ces nouvelles orientations placent les acteurs et les habitants du territoire dans un lien privilégié et beaucoup plus actif avec le Parc national. A l'occasion de cette nouvelle organisation, et dans le courant actuel des sciences participatives, un programme d'Atlas de Biodiversité des Communes (ABC) se développe sur des communes volontaires du territoire.

Ce dispositif place les habitants du territoire eux-mêmes en capacité de produire ou de coproduire un savoir naturaliste destiné à améliorer la connaissance du territoire en vue de sa gestion. Cette nouvelle approche, bien encadrée, permet de construire un lien très immédiat entre les populations et leur environnement. Ce lien se traduit notamment par une plus grande considération portée aux différents patrimoines. Il concourt à responsabiliser les habitants et à faire de chaque participant un conservateur du patrimoine à part entière.

4. Bilan critique des actions de connaissance

En 2010, à la demande des parcs nationaux, une étude a été initiée par Parcs nationaux de France pour faire un bilan des opérations scientifiques réalisées dans les parcs nationaux français depuis leur création¹. L'étude consistait à analyser les protocoles et les données produites dans le but d'évaluer leurs contributions à l'évaluation de l'état de conservation de la biodiversité. Les conclusions ont montré que : « *Les suivis, passés ou actuels, portent un intérêt bien trop faible à un très grand nombre de taxons pour pouvoir estimer une évolution de l'ensemble de la biodiversité. En effet, la faune y est largement plus étudiée au détriment de la flore et des habitats, et au sein même des animaux, les écarts entre les différents ordres et familles sont colossaux.* » Du point de vue des méthodes employées, l'auteur complète son analyse en précisant que : « *A côté de cette première limite, les méthodologies de collecte de données apparaissent comme très différentes au sein des parcs, ce qui rend difficile la comparaison des jeux de données récoltés. De plus, les méthodes utilisées semblent également peu pertinentes au*

¹ Jailloux A., 2010, Les suivis dans les parcs nationaux français, une contribution originale pour l'évaluation de la biodiversité ? Mémoire de fin d'étude, Agro campus Ouest, 36p.

vu des récentes avancées des connaissances sur ce sujet. ». Par ailleurs, pendant de nombreuses années, les protocoles d'études et de recherche ont été en grande partie des « produits de cueillettes » au fil des opportunités. Ils présentaient aussi une grande hétérogénéité quant à leur origine, à la qualité et aux possibilités de traitement des données obtenues. Les protocoles identifiés sont nombreux et en augmentation continue. Ils semblaient réalisés de façon insuffisamment rigoureuse pour permettre une bonne exploitation des données. Ils ont permis cependant l'acquisition de nombreuses connaissances. Ces constats ne sont pas spécifiques aux parcs nationaux. Le sommet de Johannesburg (2002) avait déjà évoqué au niveau mondial la difficulté à mesurer le déclin de la biodiversité du fait notamment des problèmes évoqués ci-dessus.

L'auteur conclut son analyse critique sous forme de proposition : « *Une meilleure contribution des parcs à l'évaluation du déclin de la biodiversité repose donc probablement sur la mise en place d'un nombre plus important de suivis en commun, qui tiendraient davantage compte de l'importance de la diversité taxonomique, ou qui s'intéresseraient à des indicateurs synthétiques, à l'aide de méthodologies validées et éprouvées.* »

Ce constat s'applique dans les grandes lignes au Parc national des Pyrénées. Pour simplifier, on peut classer les faiblesses identifiées par l'auteur selon trois grands types :

- des lacunes thématiques et au niveau des taxons : on observe par exemple pour la période 2005-2009 un fort déséquilibre en faveur de la faune (59 %) et dans une moindre mesure de la flore (23 %). Cette tendance s'inverse depuis une vingtaine d'années, mais reste prégnante. Au sein même de la faune et de la flore, il y a des déséquilibres très importants. Les mammifères et les oiseaux sont étudiés en priorité et représentent à eux seuls 70 % des protocoles de la faune. Les spermaphytes sont dominants à près de 85 % pour les protocoles de la flore. Certains taxons sont négligés. Les problématiques sont assez peu étudiées et l'agriculture, la chasse et la pêche sont majoritaires. Cependant le Parc national n'a pas vocation et n'a pas les moyens de tout connaître. Il se pose aussi des problèmes de mobilisation de compétences quelquefois inexistantes pour étudier certaines familles d'espèces.
- des méthodologies de collecte de données pas assez robustes. Une large majorité de suivis (80 %) réalisés impliquent un échantillonnage. Cependant trop peu d'échantillonnages sont aléatoires (de l'ordre de 10 %). Les échantillonnages subjectifs (choix de zones de présence connues, élimination des zones difficiles d'accès) induisent en effet un biais dans la représentativité des tendances d'évolution générales. Il a été constaté aussi une faible standardisation temporelle des suivis. Les évolutions récentes ont permis cependant d'améliorer un certain nombre de protocoles. Le Parc national des Pyrénées, avec l'aide de chercheurs (CEFE, ONCFS, etc.) a en effet engagé depuis 2009 une démarche d'amélioration de la robustesse de ses protocoles, mais il reste encore un travail important à réaliser.
- une pression d'observation spatiale inégale. Il y a peu ou pas d'informations sur la répartition de l'effort (spatial) pour les inventaires ou contacts occasionnels. Les problèmes d'accessibilité et d'éloignement font que certains secteurs sont peu prospectés.

Un bilan exhaustif de l'ensemble des données produites par le Parc national des Pyrénées est certainement à mener plus en détail. En quasi 50 ans de production de données d'inventaire, un travail considérable a été entrepris et la connaissance de notre territoire est objectivement bien meilleure aujourd'hui qu'au moment de la création du Parc national. Un certain nombre de problèmes demeurent cependant. Ils sont souvent relatifs à des lacunes thématiques ou méthodologiques, à la qualité inégale des données, à une difficulté à mobiliser des données produites sur le terrain et non saisies.

Des problèmes plus conceptuels de définition des objectifs de connaissance peuvent parfois persister et conduire à abandonner ou à reprendre certains protocoles en raison de leur faiblesse scientifique ou en raison de leur manque de lien direct avec les enjeux de connaissance ou la gestion.

Le contexte actuel de réduction des moyens humains et financiers rend cette question particulièrement vive et impose plus que jamais une grande rigueur dans la définition des objectifs de la stratégie en cours

5. Ce qu'il faut retenir

En presque 50 ans d'activité scientifique, un travail considérable a été réalisé. Les éléments historiques exposés ci-dessus peuvent être synthétisés et mis en perspective de la façon suivante :

- Constat/bilan
 - o une amélioration conséquente de la connaissance depuis la création du Parc national des Pyrénées,
 - o une connaissance ciblée principalement sur les espèces patrimoniales de la faune et dans une moindre mesure de la flore, des habitats, des paysages et de la culture,
 - o des déséquilibres et des lacunes sur certains taxons (invertébrés, fonges, espèces envahissantes, etc.) ou thèmes (géologie, interactions homme nature, changement climatique, etc.),
 - o méthodologie de collecte de données pas assez robuste malgré des efforts récents
 - o des données historiques peu accessibles et pas assez valorisées.

- Axes de travail ou perspectives envisageables
 - o hiérarchiser les priorités d'actions actuelles sur la connaissance des patrimoines naturel et culturel de manière à dégager des marges de manœuvre nécessaires à des rééquilibrages ou au renforcement de thématiques nouvelles,
 - o définir les rééquilibrages éventuels et les thématiques nouvelles (réseaux écologiques, changement climatique, ...) sur lesquels il faut porter l'effort,
 - o optimiser la robustesse des protocoles scientifiques en intégrant les récentes avancées de la biostatistique,
 - o poursuivre l'effort de la gestion des données et de l'intégration des données historiques dans les bases,
 - o développer la capitalisation, la valorisation et la diffusion de la connaissance,
 - o développer les partenariats techniques et financiers pour maintenir un effort soutenu de renforcement de la connaissance des patrimoines naturel, culturel et paysager